

Tranchées d'infiltration à faible profondeur

Attention !

Aucune installation sanitaire ne sera déclarée conforme dans les conditions suivantes :

- ✚ **Modification du projet d'assainissement accepté par le SPANC sans en avertir le technicien**
- ✚ **Non respect de cette fiche technique**
- ✚ **Recouvrement des ouvrages par de la terre végétale avant contrôle du technicien du S.P.A.N.C.**

Mise en place

- ⇒ Placée sur un lit de sable compacté et horizontal de 10 cm
 - ⇒ Remblaiement latéral avec du sable et mise en eau simultanée de la fosse
- P.S : Sur sols argileux, le lit de sable doit être porté à 20 cm, et mélangé à sec à du ciment dosé à 200 kg pour 1 m³ de sable (cas des fosses en PVC notamment)*

Ventilation

- ⇒ PVC, Ø 100 mm
- ⇒ Branchée en sortie de la fosse toutes eaux et aboutissant au dessus du faîte du toit
- ⇒ Extrémité munie d'un extracteur statique ou éolien

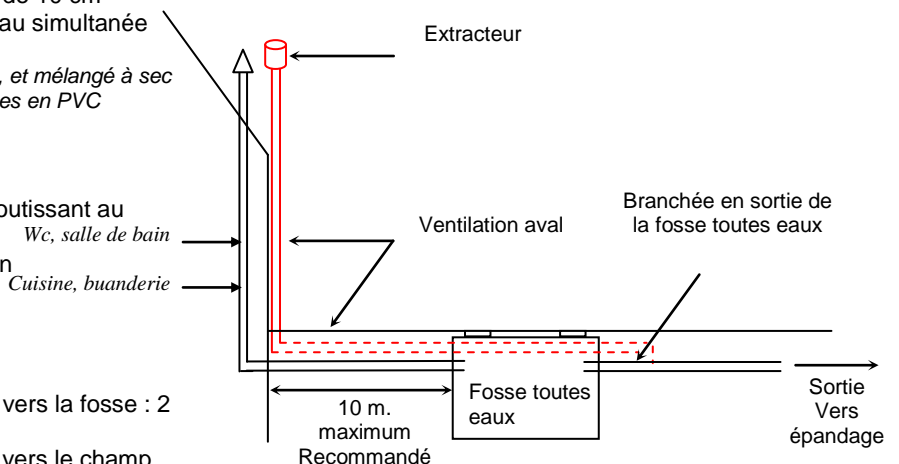
Raccordements

- ⇒ Conduites PVC, Ø 100 mm
- ⇒ Posées sur un lit de sable de 10 cm
- ⇒ Eviter les coudes et angles droits
- ⇒ Pente de la conduite acheminant les eaux usées vers la fosse : 2 à 4%
- ⇒ Pente de la conduite acheminant les eaux usées vers le champ d'épandage : 0,5 à 1 %
- ⇒ Raccords à joints souples

Tampons

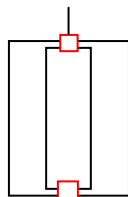
→ Homéostasie

La fosse toutes eaux

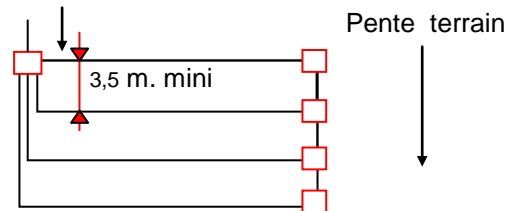


Rappel : Positionnement du champ d'épandage par rapport à la pente

Terrain plat ou
Terrassé
Pente < 2 %

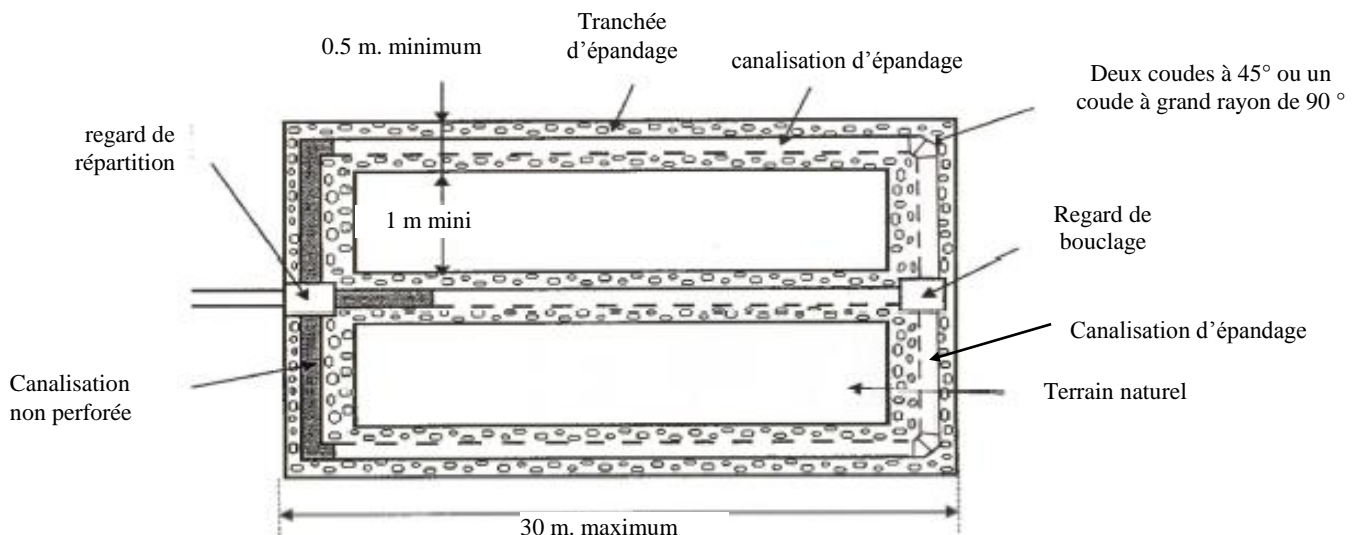


Terrain en pente
2 % < pente < 10 %

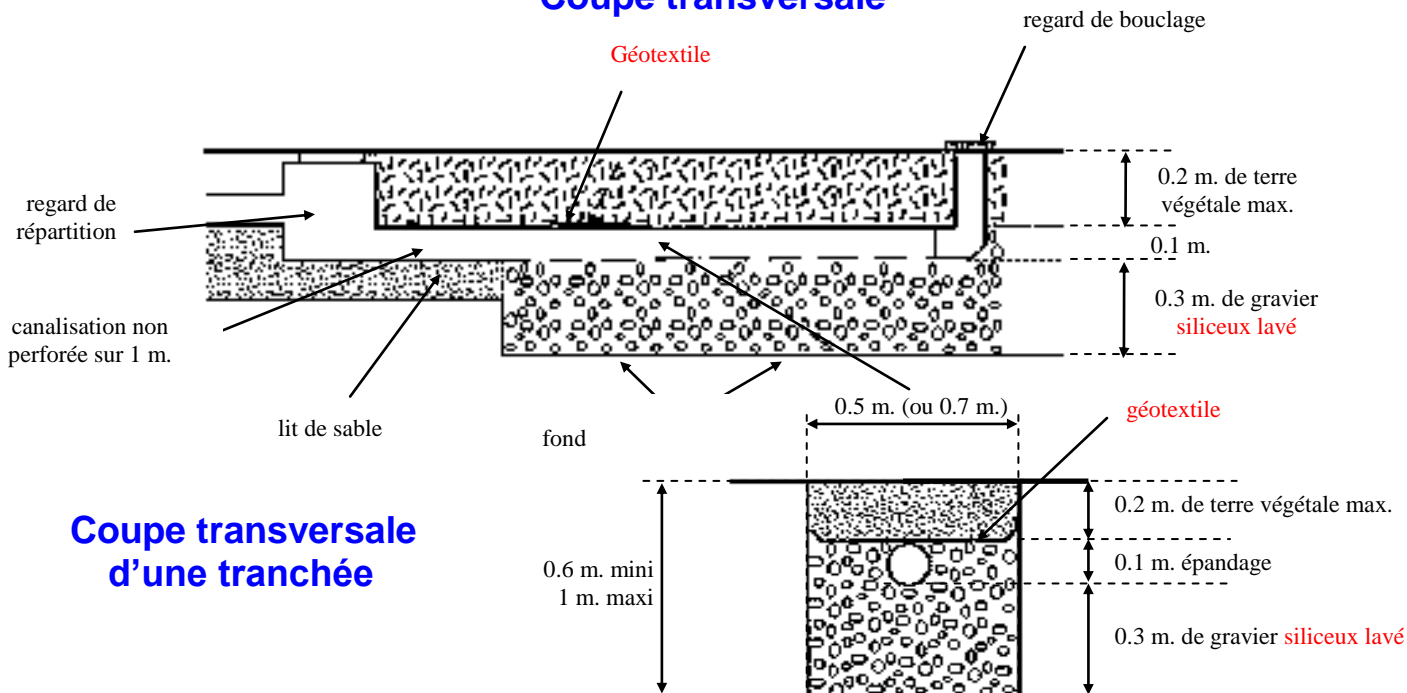


Tranchées d'infiltration à faible profondeur : schéma de principe

(Exemple : 3 longueurs de canalisations d'épandage)



Coupe transversale



Coupe transversale d'une tranchée

La tranchée

- ⇨ Fond parfaitement plat
- ⇨ Profondeur : 0,6 à 1 m. maximum
- ⇨ Largeur : 0,5 à 0,7 m.
- ⇨ Espacement entre tranchées : 1 m. minimum
- ⇨ **Scarification obligatoire du fond et des parois avant remplissage**

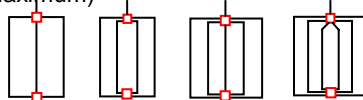
Remplissage

- ⇨ Gravier stables à l'eau et lavés, Ø 10-40 mm
- ⇨ 20 cm de terre végétale débarrassée des pierres
- ⇨ Géotextile conforme à la norme NF

- ⇨ Doivent éviter la stagnation des effluents
- ⇨ Raccords à joints souples
- ⇨ Au niveau du sol (utilisation de rehausses si nécessaire)

1 Regard de répartition :

- ⇨ Posé sur un lit de sable horizontal et compacté de 10 cm
- ⇨ Répartition équitable de l'effluent
- ⇨ Possède autant de départs que de longueurs de canalisations (3 à 6 au maximum)



1 Regard de bouclage, voir plus :

- ⇨ Posé horizontalement sur le gravier répartiteur

Conduites de répartition :

- ⇨ Tuyaux pleins PVC, Ø 100 mm

Canalisations d'épandage :

- ⇨ PVC, Ø 100 mm
- ⇨ Orifices ou fentes disposées vers le bas
- ⇨ Pente : 0,5 à 1 % maximum

Angles composés de :

- ⇨ Deux coudes à 45°
- ⇨ Un coude à 90° à grand rayon

Dimensionnement

Jusqu'à 3 chambres

- Longueur minimale de canalisations d'épandage (hors répartition et bouclage):
- ⇨ **50ml si $30 < K < 50$ + 10ml** par personne supplémentaire,
 - ⇨ **45ml si $50 < K < 200$ + 9ml** par perosnne supplémentaire

Recommandations générales :

- Les longueurs de canalisations d'épandage à placer sont comptabilisées hors canalisations de répartition et de bouclage.
- Le champ d'épandage ne doit pas être réalisé après un épisode pluvieux pour éviter un compactage du sol en place.
- Lors de l'exécution des travaux, les engins ne doivent pas circuler sur le champ d'épandage pour éviter le compactage du sol réservé à l'infiltration.
- Aucun véhicule ne devra circuler ou stationner sur le champ d'épandage au risque de l'endommager.
- Tout les végétaux à fort développement racinaires (arbres, arbustes, etc.) doivent se situer à 3 mètres minimum des abords du champ d'épandage.
- **Les eaux claires (eaux issues de toitures, eaux de ruissellements, etc.) doivent être dirigées hors de la zone d'épandage, afin d'éviter une accumulation d'eau dans ce dernier pouvant aboutir à des dysfonctionnements.**

15 jours avant l'exécution des travaux, prévenez le technicien du S.P.A.N.C., pour que soit réalisé le contrôle des travaux d'assainissement avant recouvrement des ouvrages par de la terre végétale.